

FORMATION INITIALE ARTS DE LA SCÈNE DANSE



La direction des Arts de la scène du Conservatoire de Bordeaux regroupe les départements Danse, Théâtre et Chant. Une formation du Cycle 1 au Cycle d'Orientation Professionnelle (COP) est proposée dans chacune des 3 disciplines et des plages d'enseignement transversal en matière de théâtre, pratiques corporelles et pratiques vocales sont également développées.

Le département danse du Conservatoire de Bordeaux se situe à la croisée des chemins chorégraphiques actuels. Trois disciplines sont enseignées : danse classique, contemporaine et jazz, avec un objectif commun, celui d'un enseignement ouvert sur le monde du spectacle vivant. Au cours de leur formation, les apprentis danseurs sont régulièrement en contact avec des artistes chorégraphiques au travers de différentes propositions : master-classes, stages, créations lors de spectacles, répétitions publiques, conférences...

CYCLE 1 (durée : 3 à 5 ans)

Admission

à partir de 8 ans, sur test d'entrée lors d'un cours de danse

Enseignements (2-3h/semaine)

Danse classique ou contemporaine*

Formation Musicale pour danseur

* la danse jazz n'est enseignée qu'à partir du collège (cycle 2)

CYCLE 2 (durée : 4 à 5 ans)

Pré-requis

cycle 1 complété ou pratique antérieure d'au moins 2 ans

Admission

à partir de 11 ans, sur test d'entrée lors d'un cours de danse

Enseignements (4-7h/semaine)

Technique danse principale (classique, jazz ou contemporain)

Formation Musicale pour danseur

Option facultative : Technique danse complémentaire (classique, jazz ou contemporain)

Ce cycle est validé par un **Brevet d'Études Chorégraphiques (BEC)**. Ce diplôme reconnaît un parcours de formation artistique dans le cadre d'une pratique en amateur.

CYCLE 3 (durée : 3 ans maximum)

Pré-requis

cycles 1 et 2 complétés ou pratique antérieure d'au moins 4 ans

Admission

à partir de 15 ans, sur test d'entrée lors d'un cours de danse

Enseignements (6-12h/semaine)

Technique danse principale (classique et contemporain uniquement en horaires aménagés, jazz en horaires traditionnels et aménagés)

Technique danse complémentaire (classique, jazz ou contemporain)

Options facultatives (dont une obligatoire) :

- histoire de la danse
- analyse du mouvement
- écriture
- Formation Musicale pour danseur

Ce cycle est validé par l'obtention d'un **Certificat d'Études Chorégraphiques (CEC)**. Obtenu avec 2 unités de valeurs (épreuves chorégraphiques et une discipline au choix), ce diplôme atteste d'un très bon niveau de pratique en amateur.

Modalités d'inscription - Formation initiale Danse

Retrouvez toutes les informations sur <http://www.bordeaux.fr/p139627/modalites-d-inscription>